



**Procès-verbal de la commission de sélection professionnelle du
grade d'Animateur territorial**

Filière : Animation

Catégorie : B

Collectivité : CCAS de Voiron

Conformément à l'arrêté C_2013_234, visé en préfecture le 30 août 2013, la commission de sélection professionnelle au grade d'animateur territorial, s'est réunie le mercredi 6 novembre 2013, au Centre de gestion de l'Isère.

La séance est ouverte à partir de 8h30.

Composition de la commission :

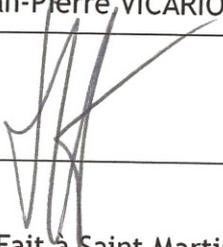
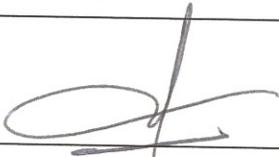
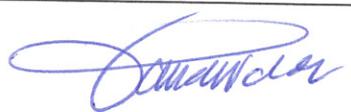
- Jean-Pierre VICARIO, Président,
- Michel GAUTHIER, Personnalité qualifiée,
- Claire VAN DE VELDE, Fonctionnaire au grade d'Attaché territorial, représentant la collectivité.

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 20 octobre 2013.

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade d'animateur territorial :

Nom	Prénom
BOVE	Sylvie

Les membres de la commission :

Président désigné par le CDG38	Personnalité qualifiée désignée par le CDG38	Fonctionnaire de la collectivité
Jean-Pierre VICARIO	Michel GAUTHIER	Claire VAN DE VELDE
		

Fait à Saint Martin d'Hères, le 6 novembre 2013

Transmis pour affichage et publication sur le site Internet de la collectivité le :

Transmis en Préfecture le : 14 NOV. 2013

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.